

VILLE DE MAGOG
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 6 DÉCEMBRE 2021, À 19 H 30
ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR
3. FINANCE
 - 3.1) Présentation des prévisions budgétaires 2022;
 - 3.2) Adoption des prévisions budgétaires 2022.
4. AFFAIRES NOUVELLES
5. QUESTIONS DE LA SALLE
6. LEVÉE DE LA SÉANCE


M^e Sylviane Lavigne,
greffière